



Comité de l'Orne de Tennis de Table
BP 26 - 34A rue du Moulin
61105 FLERS Cedex
E-mail : cdtt61@gmail.com

Compte rendu – Réunion Comité Directeur CDTT61 Lundi 15 juin 2020 à 19h30

Le mardi 16 juin 2020,

Réunion par visioconférence.

Participants :

Jérémy Prévost, Carl Suzanne, Jean-Paul Corvée, Christophe Maxime, Jean Forget, Jean Landais, Marc Escot, Fabrice Vinclair, Frédéric Legeai, Mickaël Feret, Régis Dufour, Michel Bréard, Laurent Launay.

Excusée :

Edith Lesueur.

Aides aux clubs post COVID :

- La FFTT a acté des aides fédérales : gel de ses tarifs, aide forfaitaire de 75€ aux clubs affiliés au 31/12/20, avoir de 50% sur les engagements en championnat national
- La Ligue de Normandie doit valider ses aides lors du prochain Conseil de Ligue
- Les aides apportées par le Comité sont à définir. Après état de la trésorerie fait par le Trésorier et échanges entre les participants, les aides suivantes sont actées pour la saison 2020-2021 : le solde de la cotisation au Comité pour la saison 2019-2020 ne sera pas facturé, il n'y aura pas de cotisation au fonctionnement du Comité pour la saison 2020-2021, et un avoir de 50% sur les engagements d'équipes (championnats et Coupe de l'Orne) sera fait sur la base des engagements 2019-2020. Le trésorier établira un nouveau prévisionnel prenant en compte ces aides.
- Il est proposé de remettre en place des contrats d'objectif avec les clubs, comme cela s'était fait il y a quelques saisons. Proposition à débattre lors d'un prochain Comité Directeur
- La communication sur les aides aux clubs sera faite début juillet, en même temps que la communication sur les engagements d'équipes de la saison prochaine.

Calendrier saison 2020-2021 :

La Fédé et la Ligue ont communiqué leurs calendriers pour la saison prochaine. Il serait trop long de décider du calendrier départemental au cours de cette réunion.

Jean Forget et Jérémy Prévost vont faire rapidement par mail une proposition aux membres du CD pour remarques et validation.

Les dates limites pour les engagements d'équipes de la saison prochaine sont fixées au 2 septembre pour les D1-D2-D3, et au 10 septembre pour les D4.

Communication à faire auprès des clubs début juillet.



Championnat par équipes départemental :

Le retour à 14 parties (au lieu de 18) avait été abordé à la dernière réunion de Comité en présentiel, ceci pour favoriser l'intégration des jeunes en championnat seniors.

Vote du Comité Directeur sur le passage à 14 parties en championnat par équipes départemental :

Pour : 11, Contre : 1

Le retour à 14 parties pour la saison 2020-2021 est donc validé.

Communication à faire auprès des clubs début juillet, en même temps que les engagements d'équipes.

Informations diverses du Bureau :

- L'Assemblée Générale du CDTT61 aura lieu le vendredi 4 septembre 2020 à 20h00. Le lieu reste à déterminer. Il n'y a eu aucune candidature à ce jour pour l'organisation. Ce serait peut-être possible à Argentan. Laurent Launay voit pour les possibilités.
- La plupart des présents à cette réunion sont partants pour la prochaine Olympiade, et Jérémy annonce qu'il a suscité 2 nouvelles candidatures féminines.
L'AG de la Ligue se tiendra le samedi 26 septembre.
- Licenciation : nous en sommes à 1277 licenciés, soit 72 de plus que la saison dernière. Augmentation ou stabilité dans toutes les catégories, à l'exception des juniors. A noter : l'augmentation est due principalement à 6 clubs.
- La convention pour le renouvellement de la Section Sportive à Argentan a été signée par le Président.
- Subventions ANS 2020 : 4 clubs ornaïens et le Comité ont déposé un dossier. L'étude des dossiers a été faite par une commission de Ligue. Pour une première, le fonctionnement a été très satisfaisant, et le consensus s'est fait sans problème majeur sur les propositions de subventions. Les dossiers et propositions sont en cours d'examen par la Commission Fédérale.
- Christophe Maxime rappelle sa volonté de ne plus être Trésorier du Comité pour la prochaine Olympiade. Il veut bien faire le lien avec son successeur jusqu'à fin 2020, mais n'ira pas au-delà.

Point sur les Groupements d'Employeurs :

Secteur Bocage : le TT Flers va créer un emploi et embaucher Yoann Mocquet. Le GPB perd donc son principal utilisateur.

Jean Landais n'a pas souhaité rester à la présidence du GPB, le nouveau président est Mickaël Feret.

Jérémy Prévost rappelle que le Comité et le CTL Carl Suzanne sont là pour aider tous les clubs et les employeurs, mais encore faut-il que ceux-ci le sollicitent et travaillent en concertation avec lui.

Secteur Perche : RAS

Communication :

Pour aider la communication du Comité et des clubs, qui peut grandement être élargie et améliorée, le Président propose l'embauche pour la saison prochaine d'un alternant en formation « communication ».

Celui-ci pourrait aider bien sûr à la communication du Comité, mais également les clubs pour la promotion de leurs actions (plaquettes, événements, ...), à la communication et la promotion de la Pro de la Bayard, et bien sûr l'organisation des Championnats de France.

Il a déjà pris plusieurs contacts et renseignements, et rencontré en visio un candidat, qui serait intéressé. Il s'agit d'un jeune de 21 ans, en 3ème année de licence, habitant l'Orne (Chailloué).

Pour cette embauche, le Comité aurait une aide de l'Etat de 8000 €, et l'OPCO (AFDAS) devrait prendre en charge les frais de formation. Il resterait à la charge du Comité environ 200 € par mois, plus ses frais de déplacements.

Le Comité Directeur donne son accord à la poursuite de la démarche par son Président.

Prévisions actions de développement pour 2020-2021 (Carl Suzanne) :

Etant donné les circonstances, les actions de développement prévues pour la fin de l'année scolaire ne pourront avoir lieu.

Pour la rentrée prochaine, Carl prévoit dès maintenant plusieurs actions, dans le prolongement de celles déjà réalisées :



- PPP fin août et début septembre dans tous les clubs qui le souhaitent. Possibilité éventuelle de coordonner une action départementale en réalisant plusieurs PPP simultanément sur une ou deux dates propices (ex : samedi 5 et 12 septembre). Ce projet pourra se coupler localement avec les fêtes du sport ou les forums des associations.
- Actions avec l'USEP61 : prévision de 4 à 5 rencontres USEP'Ping sur le Département le mercredi après-midi.
- Actions avec le CDSA61 : prévision de deux soirées et deux journées, ainsi qu'une compétition inter-départementale. Un travail entre le CDTT61 et le CDSA61 doit également être réalisé afin de continuer à développer cette pratique (création de sections, mise en relation, enquête, accompagnement/aide...).
- Accompagnement des clubs/GE/cadres/bénévoles sur divers points : formation sur la technique, réalisation de visites, montage de projets...
- Génération 2024 : interventions sur le temps scolaire via la convention entre le CDTT61, l'USEP61 et la DSDEN61 afin de réaliser des cycles et de conclure par des rencontres inter-écoles. Attention : il s'agit d'une démarche départementale avec la DSDEN61, il ne faut pas anticiper, les clubs ne doivent pas prendre directement contact avec les écoles. Les informations arriveront prochainement mais c'est un lourd projet à coordonner, qui plus est avec la situation actuelle et lorsqu'il est novateur.
- Divers : d'autres actions de promotion/développement viendront se greffer durant l'année sur lesquelles il va falloir travailler prochainement mais plusieurs idées émergent déjà afin de promouvoir notre activité : partenariat avec deux jeunes athlètes du CDTT61, actions avec la Pro B de la Bayard Argentan, organisation de Festi'Ping, actions en amont des Championnats de France jeunes à Alençon en 2021...

Conventions de partenariat :

Nous avons la chance d'avoir dans notre département 2 jeunes qui font partie de l'élite nationale : Romain Brard et Cléa De Stoppeleire (qui mute de Mondeville à la Bayard Argentan, et qui rentre en septembre au Pôle France à Tours).

C'est une opportunité pour valoriser et développer le ping dans notre département.

Le Président propose d'aider financièrement ces jeunes, en contrepartie de quoi ils seraient sollicités ponctuellement pour faire la promotion du Tennis de Table à l'occasion de manifestations départementales.

Ce partenariat ferait bien sûr l'objet d'une convention précisant les obligations de chacun.

Jérémy, Carl et Laurent ont commencé à travailler ce sujet.

Le Comité Directeur valide cette proposition et mandate le Président pour la mise en place de ces partenariats.

Championnats de France :

Comme on le sait tous, en raison de la pandémie, les Championnats de France Benjamins-Cadets prévus à l'Ascension à Alençon ont été annulés.

A priori, la Fédération attribue les Championnats 2020-2021 au Comité et à l'Etoile Alençon. C'est indiqué dans le dernier calendrier fédéral, et nous n'attendons que la notification officielle de la FFTT (Jérémy rappelle Franck Saulnier pour avoir rapidement la notification) pour la communiquer à nos partenaires sur cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 21h15.

Le Président

Le Secrétaire

Jérémy Prévost

Jean-Paul Corvée


